



Budget Primitif 2010

Rapport de présentation

**Version définitive proposée au vote
(Annule et remplace les précédentes)**

Conseil d'agglomération du 18 mars 2010

Le Budget 2010 de Saint-Brieuc Agglomération concrétise la poursuite de la nouvelle dynamique impulsée à travers le projet de territoire unanimement adopté au cours du Conseil d'Agglomération du 26 février 2009.

Il est composé d'inscriptions précises et réalistes en dépenses et en recettes afin d'avoir un Budget Primitif « sincère ».

Il est marqué par les caractéristiques fortes suivantes :

- Un budget d'une ampleur jamais atteinte avec plus de 100 millions d'euros. 40 millions d'euros seront consacrés à l'investissement dans la poursuite logique du Plan Pluriannuel d'Investissement.
- Des priorités clairement affichées en faveur des transports – avec les conséquences en matière de Versement Transport-, de l'habitat et du logement, avec en particulier la préparation du nouveau PLH
- De nouvelles politiques en faveur du développement économique, de l'insertion et de l'emploi dans la suite des rencontres territoriales d'agglomération qui se sont déroulées l'année passée.
- L'approfondissement de nos politiques en faveur de la culture, du développement durable et solidaire et de l'environnement – par exemple, la mise en oeuvre du porte à porte généralisé.
- Le développement des moyens mutualisés au service des communes notamment dans le domaine de l'énergie, de l'urbanisme, des finances et des marchés publics.

Il s'inscrit également dans un nouveau contexte financier et fiscal. C'est en décembre dernier en effet que le conseil d'agglomération a adopté un nouveau Pacte de Solidarité Territoriale Financière et Fiscale (17 millions d'euros sur le mandat redistribués aux communes).

Il faut souligner que si la réforme de la Taxe Professionnelle n'entraîne pas de diminution de ressources par rapport à leur niveau de 2009, elle casse la dynamique de nos recettes fiscales et représente déjà un manque à gagner de 230 000 € qui s'ajoute au désengagement de l'Etat toujours existant (diminution de 150 000€ de la dotation de compensation de la taxe professionnelle).

Enfin, ce budget s'inscrit dans un contexte de crise économique et sociale qui touche aussi notre territoire, ses habitants et ses salariés dont l'inquiétude est réelle et légitime.

Cette crise est celle d'un système qui a privilégié le financier au détriment de l'humain et si les causes semblent lointaines, les effets se font ressentir dans nos communes.

Saint Brieuc Agglomération compte tenir toute sa place dans l'économie locale et aider au mieux de ses compétences les populations les plus fragilisées. Elle se dote pour cela de politiques volontaristes de développement, d'aménagement, de transport, d'habitat, de solidarité. Le Budget 2010 de Saint-Brieuc Agglomération est le reflet de cet engagement fort et assumé.

PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET 2010	5
1. REPARTITION DES DEPENSES REELLES PAR BUDGET	5
2. REPARTITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT	6
3. REPARTITION DES RECETTES REELLES PAR NATURE.....	7
PRESENTATION PAR POLITIQUE DU BUDGET 2010	8
1. PRESENTATION CONSOLIDEE DE LA REPARTITION DU BUDGET 2010 PAR POLITIQUES	8
2. PRESENTATION PAR POLITIQUE	9
A. <i>Habitat et logement</i>	9
B. <i>Transport et déplacements</i>	9
C. <i>Développement économique</i>	10
D. <i>Tourisme</i>	11
E. <i>Culture et équipements culturels</i>	11
F. <i>Équipements de loisirs</i>	11
G. <i>Insertion et emploi</i>	12
H. <i>Environnement, énergie et développement durable</i>	12
I. <i>Collecte et traitement des ordures ménagères</i>	13
J. <i>Aménagement et voirie</i>	14
K. <i>Cohésion et développement social</i>	14
L. <i>Dotations et fonds de concours aux communes</i>	14
M. <i>Administration générale</i>	15
N. <i>Communication</i>	15
PRESENTATION PAR BUDGET	16
1. BUDGET PRINCIPAL.....	16
2. LE BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS.....	20
3. LE BUDGET ANNEXE CAP ENTREPRISES.....	22
4. LE BUDGET ANNEXE DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES	23
5. LE BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)	24
6. LE BUDGET ANNEXE DE L'HIPPODROME.....	25

Présentation consolidée du budget 2010

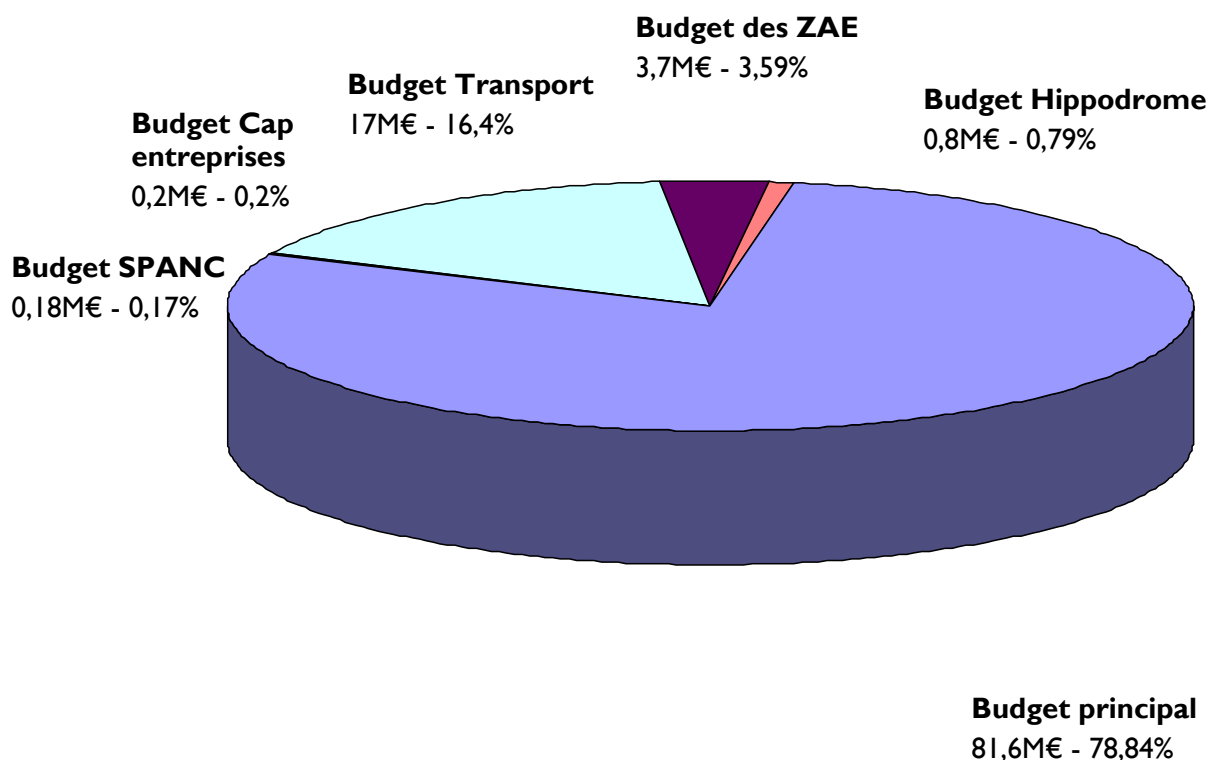
Le projet de budget pour l'exercice 2010 initié dans le cadre du débat d'orientation budgétaire du 11 février 2010 est appréhendé au niveau de chaque budget : budget principal et budgets annexes des Transports, de Cap Entreprises, des Zones d'Activités Economiques, du SPANC et de l'hippodrome.

Il représente 103M€ de dépenses réelles¹, dont 60% de dépenses de fonctionnement et 40% de dépenses d'investissement (y compris les travaux d'aménagement des zones imputés en fonctionnement).

I. Répartition des dépenses réelles par budget

Le graphique ci-dessous met en évidence les deux budgets structurants de la collectivité, à savoir le budget principal et le budget annexe des transports.

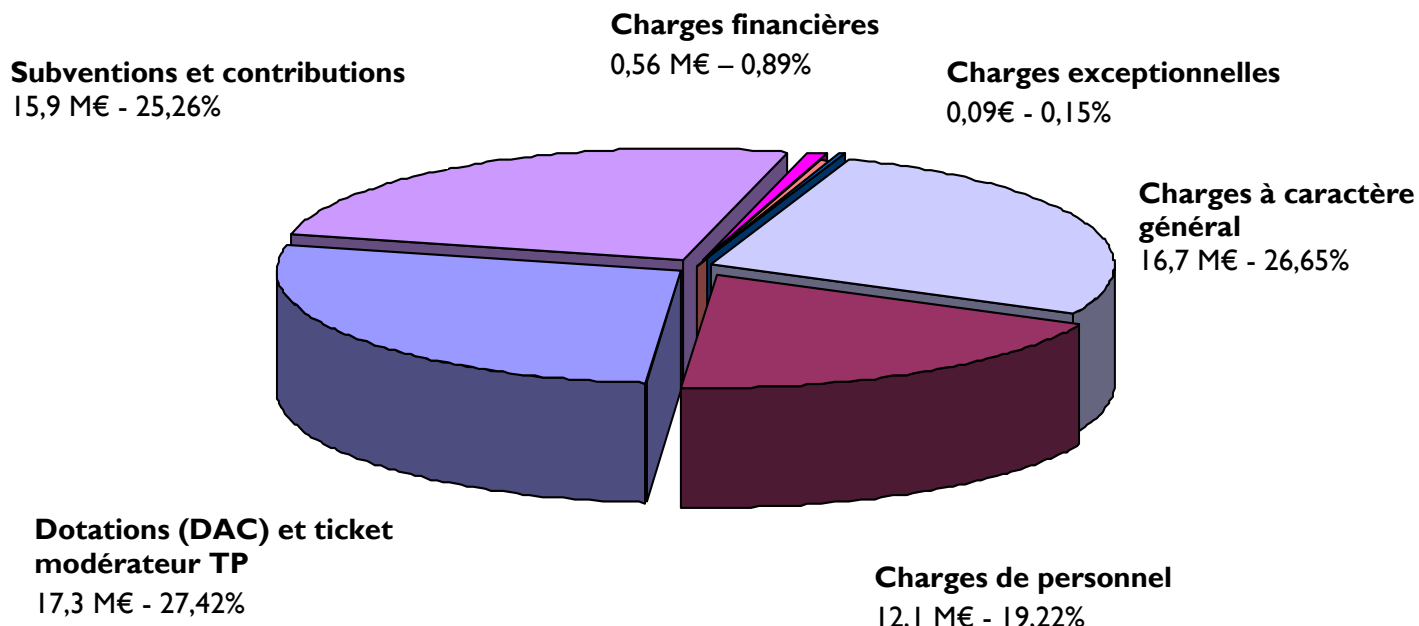
Répartition des dépenses réelles par budget



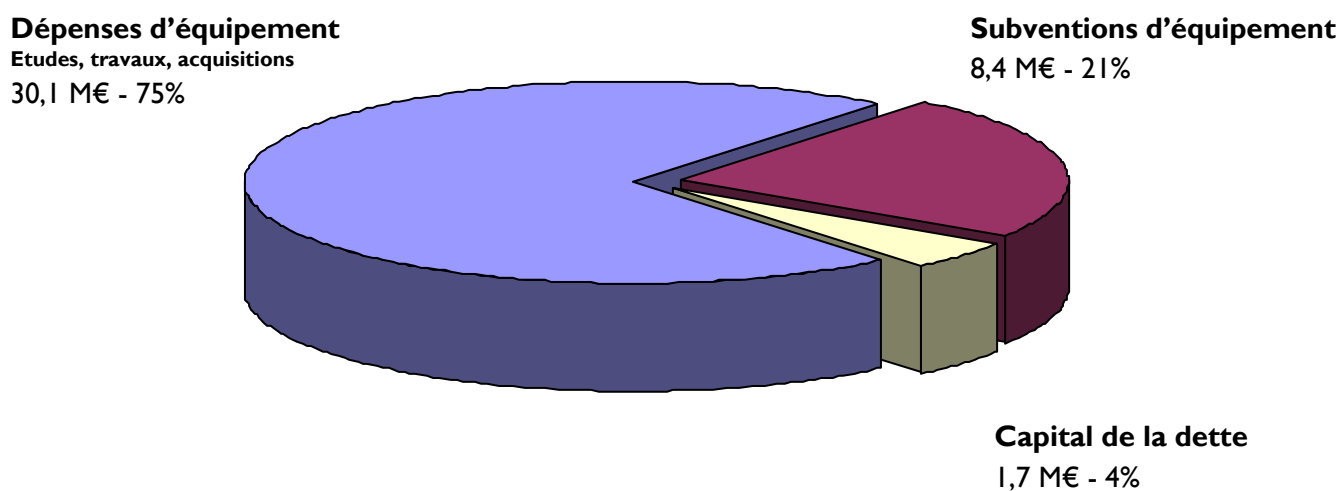
¹ Sont exclues du calcul des dépenses réelles l'ensemble des opérations d'ordre des budgets. Des retraitements sont également opérés pour éviter les doubles comptabilisations.

2. Répartition des dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement

Dépenses réelles de fonctionnement par nature

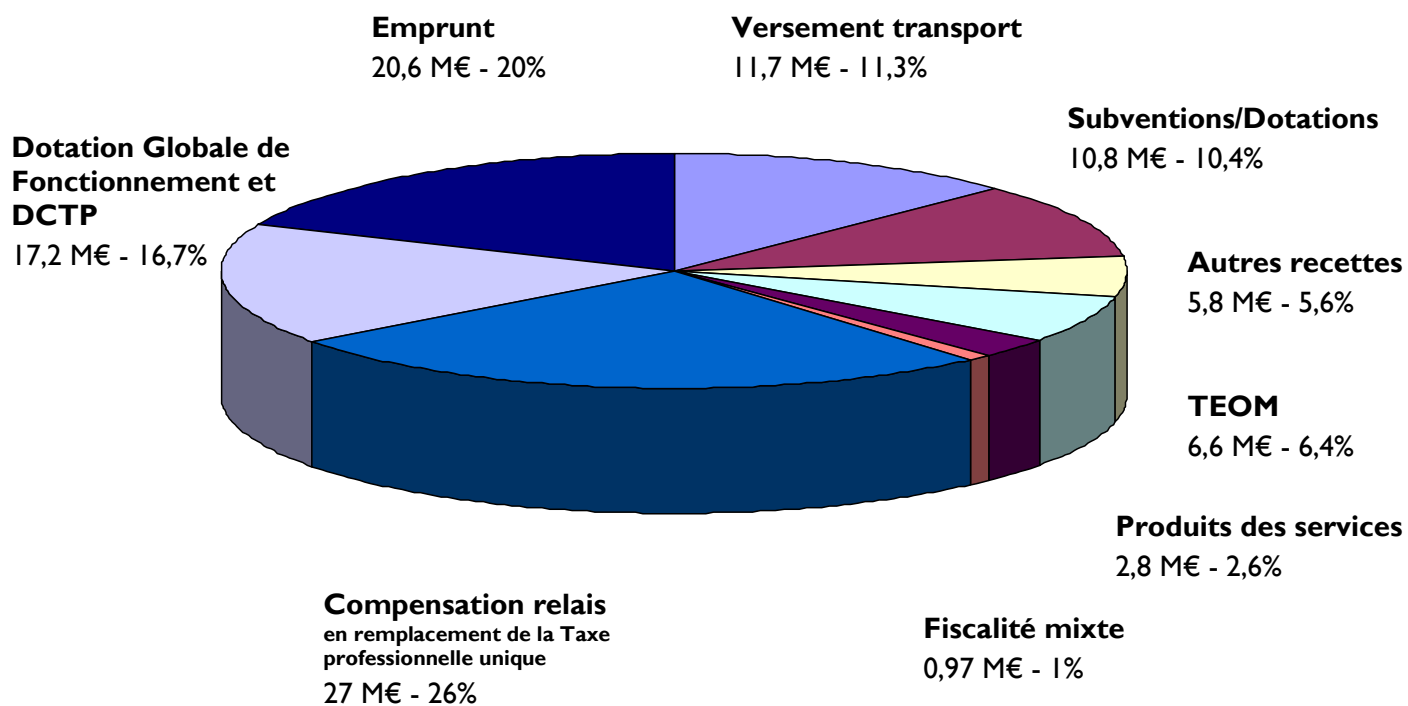


Dépenses réelles d'investissement par nature



3. Répartition des recettes réelles par nature

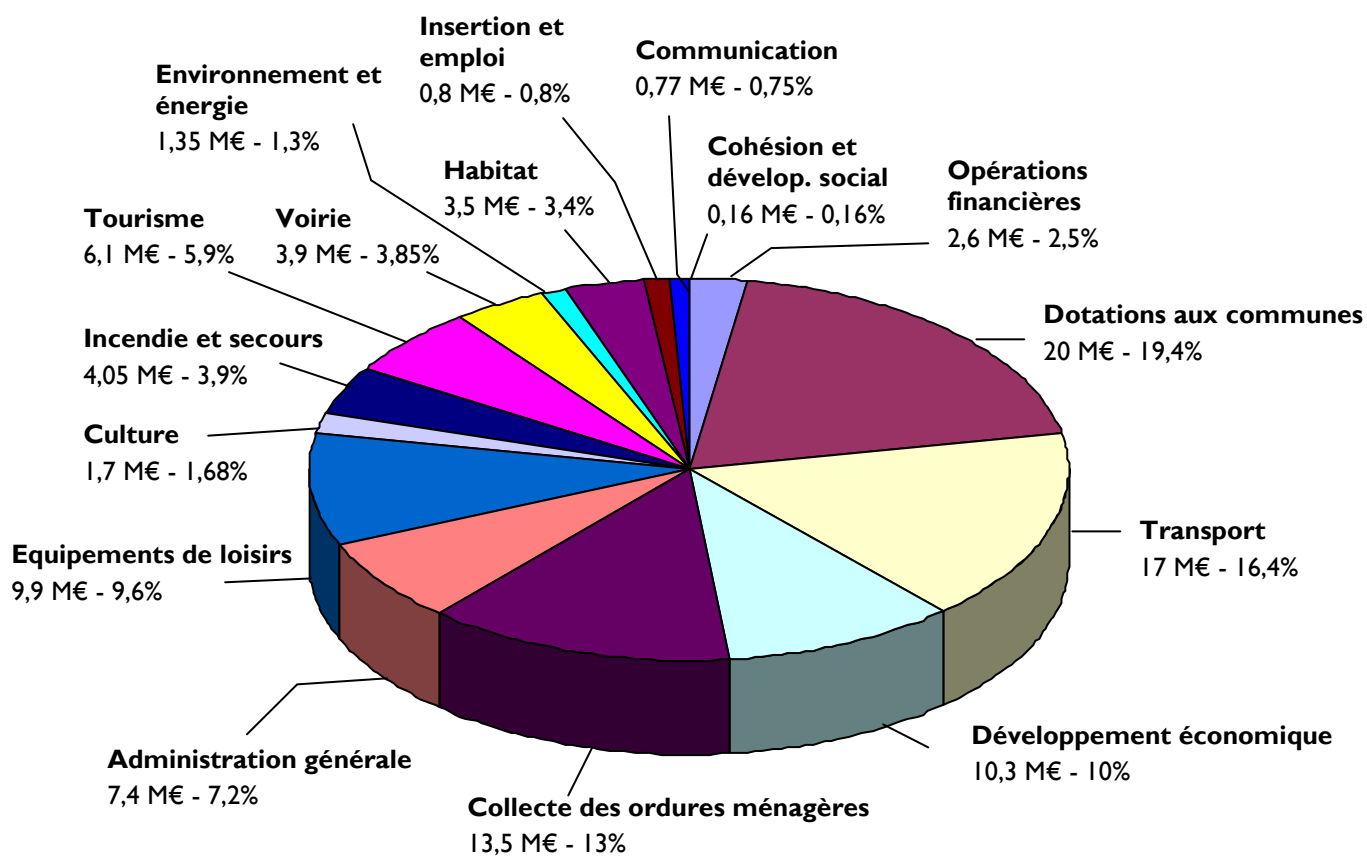
Recettes réelles par nature (103M€)



Présentation par politique du Budget 2010

I. Présentation consolidée de la répartition du Budget 2010 par politiques

Dépenses réelles par politique



2. Présentation par politique

A. Habitat et logement

Le budget de l'habitat représente 3,5 M€ en 2010.

Le budget de fonctionnement s'élève à 200K€, il comprend notamment **l'étude pour la réalisation du nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH)** qui a été lancée en 2009 et s'achèvera en 2010 (solde de 41 200€ inscrit en 2010 pour un coût global de 80 000€).

Une nouvelle politique en faveur de l'habitat est mise en œuvre en 2010, elle vise à **l'amélioration du parc privé** selon quatre axes d'intervention (développement du parc locatif – amélioration de la performance thermique - adaptation des logements au handicap - amélioration des logements). La prestation correspondant à l'instruction des dossiers d'aide est prévue à hauteur de **60K€**.

Par ailleurs, 32 000€ sont inscrits pour subventionner les études des projets des communes s'inscrivant dans une démarche d'**Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU)** et 15 000€ pour l'observatoire de l'habitat.

Les dépenses d'investissement à hauteur de 3,3 M€ seront consacrées au programme de subventionnement des opérations en cours et au portage foncier :

- 920K€ pour la délégation des aides à la pierre ;
- 430K€ pour la politique d'aide à la construction ;
- 60K€ pour l'aide à la construction énergétique ;
- 530K€ pour l'aide à la charge et surcharge foncière ;
- 175K€ pour l'aide à l'accession sociale à la propriété ;
- 70K€ au titre de la nouvelle intervention pour l'amélioration du parc privé (programme 2010 : 243K€ sur 2010-2012) ;
- 1 100 000€ d'acquisitions de terrains programmées dans le cadre de la politique de portage foncier.

B. Transport et déplacements

Le budget transport représente cette année **17M€ de dépenses réelles, dont 12M€ en fonctionnement et 5M€ en investissement.**

En fonctionnement, les dépenses réelles (12M€) se répartissent entre l'activité transport (11,3 M€), le Plan de déplacement urbain (280K€) et TEO (300K€).

Au vu des possibilités finales d'étalement des charges et de réalisation des travaux pour TEO, il est proposé de baisser le taux de VT à 1,25% pour une durée d'un an. Cette décision représente une perte de produit d'1,7M€ en 2010, le VT passant de 13M€ prévus au taux d'1,45% à 11,7M€ avec la baisse du taux.

La réorganisation du réseau des transports qui s'est traduite par une augmentation de l'offre de plus de 20% représente une contribution supplémentaire au délégataire de plus de 2,2M€ (+940K€ en 2009 et +1,3M€ en 2010), soit une contribution 2010 à hauteur de 9,4 M€.

Les modes complémentaires de transport : service PMR (410 000€), service CLIS (90 000€), taxitub (470 000€) sont reconduits quasiment à l'identique.

Saint Brieuc Agglomération lancera en 2010 plusieurs études : urbanisme et déplacement (15 000€), Démarche qualité Mobitub (12 000€) Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement du contrat de DSP (15 000€).

Les charges de personnel représentent 388K€, elles progressent ces dernières années en raison de la création des services PDU et TEO.

Le budget PDU comprend également en fonctionnement des subventions d'équipement dans le cadre du Schéma vélo.

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à près de 5M€ dont :

- **2,1M€** pour le **renouvellement du matériel** d'exploitation et l'installation d'abris bus et de poteaux d'arrêt ;
- **1,4M€ au titre du PDU :**
 - études 335K€ (étude parcs relais (30K€), système de location de vélo (30K€), enquête ménages (200K€), étude couloirs bus (35K€), plan jalonnement vélo (40K€),
 - mise en accessibilité du réseau de transport 500K€,
 - couloirs bus et priorités bus 375K€,
 - stationnement vélo 100K€.
- **1,4M€ pour TEO :**
 - études préalables 210K€,
 - acquisitions foncières 295K€,
 - 927K€ pour la maîtrise d'œuvre TEO et l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le matériel roulant

C. Développement économique

Plus de **10 M€** sont inscrits au Budget primitif 2010 au titre du développement économique.

800K€ seront consacrés au soutien de structures intervenant dans le domaine du développement économique au titre de l'animation économique du territoire (subventions à l'ADE, Armor initiative, Côtes d'Armor développement), du soutien à la recherche et au développement (valorial, plateformes technologiques) et du soutien au pôle technopolitain (Zoopole), ...

Des aides sont prévues à hauteur de **314K€ pour la création et le développement des entreprises**, elles comprennent 144K€ pour l'AFSSA dans le cadre du contrat de plan Etat/Région pour la construction d'une animalerie expérimentale (délibération 79-2008), 10K€ pour des aides aux petits commerces et 160K€ pour le soutien au dynamisme des entreprises, dispositif d'aide à la création d'entreprises et de soutien aux projets créateurs d'emploi adopté en décembre 2009 (délibération 211-2009).

Une opération de **résorption de friches industrielles** est également prévue à hauteur de **450K€** en 2010.

Le développement des zones d'activités se poursuivra en 2010 avec 3,7 M€ d'opérations programmées parmi lesquelles :

- zone de Kéribet à Pordic : 748K€
- zone du Mitan à Tréguieux : 900K€
- zone des Hautières à Trémuson : 318K€
- zone du Vau Ballier à Plédran : 809K€
- extension Nord des Châtelets à Ploufragan : 445K€

Par ailleurs, 1,5 M€ seront consacrés à l'entretien et la rénovation des zones déjà réalisées.

L'opération **Pôle nautique au Légué** se poursuivra en 2010 pour un montant global de **959K€** comprenant des acquisitions foncières et une étude de requalification du bâtiment Quai Armez (opération totale de près de 3 M€).

L'Agglomération participera aussi à un projet d'**entrepôt au Légué** sous maîtrise d'ouvrage CCI à hauteur de **150K€** (10% de l'opération) et construira une **passerelle au Légué (200K€)**.

L'aménagement du quartier Brézillet, entre en phase opérationnelle avec en 2010 des acquisitions de terrains et de bâtiments et des travaux de voirie pour au total plus d'**1,6M€**.

Deux études seront également lancées : l'étude de **requalification des abords de la RN12 (30 000€)** et une **étude paysagère pour le Grand Brézillet (4 000 €)**.

D. Tourisme

En 2010, ce sont plus de 6M€ qui seront consacrés au tourisme, avec notamment **5,2M€ pour le centre des Congrès Equinoxe** (opération globale 18M€ dont 15M€ pour la première tranche et 3M€ pour la seconde).

L'Agglomération réalisera par ailleurs une étude d'aménagement des Rosaires (financée à 50% par la Ville de Plérin).

Le tourisme se traduit également par le versement de **subventions** :

- A l'Office de tourisme communautaire 570K€ dont 60K€ pour le bureau des Congrès ;
- Au Pays (60,3K€)

La **taxe de séjour** est prévue à hauteur de **105K€**. Elle est perçue par Saint-Brieuc Agglomération et reversée à l'Office de tourisme communautaire pour le financement de projets touristiques.

E. Culture et équipements culturels

Cette politique représente **1,7M€** dans le budget 2010 dont 0,5M€ en fonctionnement (culture, Briqueterie, Maison de la Baie) et 1,2M€ en investissement. Elle a pour objectif de développer les pratiques artistiques et culturelles, de démocratiser l'accès à la culture et promouvoir la diversité culturelle tel que le prévoit l'objectif 6 du Projet de territoire.

Les **travaux à la Maison de la Baie** pour la réalisation d'une nouvelle muséographie sont prévus à hauteur d'**1,06M€** en 2010 (montant global 1,5M€). Les travaux qui ont démarré en novembre 2009 doivent s'achever en juillet 2010.

Les charges de fonctionnement de la Maison de la Baie intègrent en 2010 les frais de fonctionnement et d'entretien de l'aquarium.

Des travaux sont également prévus au Musée de **la Briqueterie (75K€)** comprenant la refonte de la muséographie (35K€). Les charges de fonctionnement du Musée augmentent en 2010 (+16% par rapport au réalisé 2009) en raison de travaux d'entretien et d'efforts réalisés en terme d'animations.

L'agglomération interviendra également en **soutien des manifestations** et acteurs du territoire.

Le **Fonds de soutien à l'innovation culturelle et sociale** créé en 2009 à hauteur de 50 000€ est reconduit.

Par ailleurs, il est prévu une subvention au **CEFEDM Bretagne - Pays de la Loire**, syndicat mixte de gestion du centre de formation à l'enseignement de la danse et de la musique à hauteur de 100K€. Le CEFEDM est un établissement d'enseignement supérieur et de formation professionnelle. Il sollicite l'Agglomération pour le financement de ses nouveaux locaux à Saint-Brieuc.

F. Equipements de loisirs

Le fonctionnement et l'entretien des équipements de loisirs représentent près de **10 M€** en 2010, un budget qui est en forte augmentation depuis 2009 en raison des investissements réalisés sur les équipements.

Les charges de fonctionnement des équipements sont **stabilisées** et représentent 3,1 M€. Des économies sont d'ailleurs constatées sur les piscines en ce qui concerne les postes eau, assainissement et énergies grâce à des travaux d'investissement.

En investissement, **5,5 M€** sont inscrits **pour la construction de la nouvelle piscine de Gernugan** (sur une opération de 7,5 M€) et **170K€** pour la **rénovation de la piscine d'Hélène Boucher** (sur une opération d'1,25M€).

Des acquisitions et des travaux d'entretien sont prévus à la **patinoire** à hauteur de **320K€** dont 300K€ pour le changement du système de production du froid (choix d'un système moins polluant).

Sur le budget de **l'hippodrome**, **600K€** sont prévus pour le projet de **restaurant panoramique** (projet global de 2,4M€).

G. Insertion et emploi

Le budget 2010 consacré à l'insertion et à l'emploi s'élève à **800K€**.

Il comprend les charges de fonctionnement et d'entretien de l'Espace initiative emploi et les cotisations et subventions versées à des structures intervenant dans le domaine de l'emploi et de l'insertion.

Les adhésions à la Mission Locale, l'Alliance Ville Emploi et l'AMEFPI seront reconduites en 2010. Une enveloppe de **135K€** est prévue en **subventions** dont 50K€ au titre du Fonds de soutien à l'économie sociale et solidaire.

En investissement, la nouvelle politique emploi insertion se traduit par l'inscription d'une **aide aux projets immobiliers de structures d'insertion** à hauteur de **100K€** (1,5M€ sur 2010-2014).

2010 est donc la première année de mise en œuvre de ce projet, qui voit un soutien confirmé aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, et notamment aux acteurs de l'insertion par l'activité économique.

H. Environnement, énergie et développement durable

Le budget 2010 au titre de l'Environnement, de l'énergie et du développement durable représente **1,4M€**.

Le **schéma directeur « Baie Grandeur Nature »** a été adopté lors du Conseil d'Agglomération du 11 février 2010.

Il se décline en 4 axes : **« Les Chemins »** : Optimiser les cheminements et liaisons ;

« La Terre » : Déployer les activités de pleine nature ;

« L'Eau » : Développer les activités nautiques et balnéaires ;

« La Pierre » : Valoriser les sites touristiques et le patrimoine identitaire.

Le lancement du schéma « Baie Grandeur Nature » se traduit par l'inscription de **400K€** d'études et de travaux en 2010.

Concernant la création et l'entretien des sentiers l'Agglomération prendra en charge :

- 100% des travaux d'investissement et d'entretien concernant les sentiers de l'axe majeur
- Financera à hauteur de 50% les travaux d'investissement de l'axe secondaire
- Et participera à hauteur de 20% aux travaux d'investissement concernant les boucles locales

L'intervention de l'Agglomération sur l'entretien de l'axe majeur et le financement de l'axe secondaire et des boucles locales se traduira budgétairement à compter de 2011.

La création **d'un observatoire ornithologique à Hillion** (40K€) est également prévue pour 2010.

La compétence d'entretien et de restauration des cours d'eau du territoire se traduit en 2010 par l'inscription de **200K€ d'investissements**. Il s'agit d'études diagnostic sur les rivières du Gouët et de l'Urne pour 50K€ (subventionnées à 70%) et d'un diagnostic territorial sur le bocage sur

le bassin versant du Gouët pour 30K€ (subventionné à 80%). 120K€ de travaux sont également programmés sur les rivières et le bocage.

Le budget 2010 en **matière d'énergie et développement durable**, s'élève à 330K€.

Il comprend les actions suivantes :

- Poursuite de la mise en place d'un **agenda 21** ; concertation et définition du programme d'actions (10 000€), la sortie de l'agenda 21 est prévue pour fin 2010
- Aide aux particuliers (38 000€)
- Appel à projets innovants (30 000€)
- Aide à la réalisation technique des projets innovants dans la continuité de l'accompagnement sur les études (30 000€)
- Batipôle (50 % de la subvention : 62 500€)
- diverses études pour améliorer la consommation énergétique des bâtiments de Saint Briec agglomération 56 000€ (L'étude de faisabilité bois énergie Brézillet - L'étude bois AMO Brézillet)

L'année 2010 se traduira également par le versement de **subventions** aux structures oeuvrant en faveur du développement durable et par la création d'une **Agence Locale de l'Energie (ALE)** pour renforcer l'information et le soutien aux communes et aux particuliers en matière de maîtrise de l'énergie (77K€).

Enfin, les **audits énergétiques** initiés dans deux communes en 2009 se poursuivront en 2010.

Concernant le **SPANC**, le **PIG ANC** (Assainissement Non Collectif) est mis en place. C'est un dispositif d'aide aux particuliers pour la réhabilitation de leur assainissement non collectif. Saint-Briec Agglomération centralise les aides de l'Agence de l'Eau, du Conseil Général et du Conseil Régional et les reverse aux particuliers avec un abondement sur ses fonds propres. Globalement, ce sont 200 installations qui pourraient être réhabilitées. 30 sont prévues en 2010 pour un budget de **104K€**. Le coût d'une réhabilitation est de 6 700€ en moyenne subventionnée à hauteur de 60 à 80% hors subventions de l'Agglomération.

I. Collecte et traitement des ordures ménagères

Cette politique représente **13,5 M€ en 2010**, dont 12,2M€ en fonctionnement (hors dotations aux amortissements) et 1,3M€ en investissement.

Les charges de fonctionnement du service sont en augmentation de plus de 11%.

Cette croissance des charges s'explique par l'extension du tri sélectif en porte à porte et par l'évolution du coût du traitement.

Le tri sélectif en porte à porte sera étendu à l'ensemble des communes de l'Agglomération tout au long de l'année 2010. Cette extension nécessite des moyens supplémentaires en termes de ressources humaines (10 chauffeurs-ripeurs et des ambassadeurs du tri), de prestations (distribution des bacs), et d'achat de matériel. Elle génèrera également des recettes supplémentaires (TEOM, vente de matériaux et Eco Emballage) soit au total un surcoût de l'ordre de 200K€ par an.

Le taux de TEOM évoluera pour les communes nouvellement desservies par le service en porte à porte en fonction de la date de mise en œuvre du service.

La **vente de composteurs** aux particuliers sera également mise en place en 2010 (25K€).

Le coût de **traitement des Ordures ménagères** passe de 105€HT/tonne à 117€HT, ce qui représente une contribution supplémentaire pour le budget de l'agglomération de 300K€ TTC par an. Au seul coût du traitement des ordures ménagères s'ajoute des hausses concernant le traitement des DIB et des déchèteries. Le coût total du traitement passerait donc de 6,1 M€ en 2009 à 6,65 M€ en 2010.

Les recettes Eco Emballage et ADEME sont en augmentation du fait notamment de ressources nouvelles liées à la taxation de la publicité et de subventions obtenues sur les études et les recrutements.

J. Aménagement et voirie

Le projet de territoire entend porter un projet d'aménagement équilibré et harmonieux. Cet équilibre passe par **une plus grande fluidité des voies de circulation routière**. Près de **4 M€** seront consacrés à cette politique en 2010.

La rocade de déplacement représente **3,4M€** dans le budget d'investissement 2010. Ce montant correspond à la participation de Saint-Brieuc Agglomération (30%) aux travaux réalisés en 2009. Une convention portant sur l'opération globale devrait être signée avec le Conseil Général dans les prochains mois.

140K€ sont prévus pour le solde de l'opération de voirie correspondant aux travaux réalisés par l'Etat sur la **RN12** entre Langueux et l'avenue Corneilles (doublement des voies).

Enfin, **180K€** seront investis dans les **études et travaux préliminaires de requalification de la rocade urbaine** existante dont 160K€ de travaux pour le giratoire Berthollet et 15K€ d'études pour le rond-point SBDA.

K. Cohésion et développement social

Le budget consacré à cette politique en 2010 est de 70K€.

Le programme d'actions du CISPD en 2010 s'inscrit dans les orientations déjà retenues en 2009. Une intervention forte et nouvelle est prévue concernant la mise en place d'animations et d'actions de prévention.

En matière de **politique de la ville**, 25 000€ sont inscrits dans le cadre du Contrat intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) ainsi que pour le contrat urbain de Cohésion sociale (CUCS).

Par ailleurs, un poste de **chargé de mission cohésion et développement social** est créé, pour une durée de 3 ans, afin de développer le projet de cohésion et de développement social de l'Agglomération.

Des **subventions** seront également consacrées aux actions de prévention pour une enveloppe prévisionnelle de **40K€**.

L. Dotations et fonds de concours aux communes

Le pacte de solidarité territoriale, financière et fiscale a été adopté le **17 décembre 2009**.

L'objectif du Pacte de Solidarité est de concilier projet de territoire et situation financière de l'ensemble des parties (communes et EPCI) en intégrant un certain nombre de règles définies au travers d'un document de référence commun sur une période déterminée. Si le pacte aborde des problématiques financières et fiscales, il s'agit avant tout **d'un projet politique traduisant une volonté commune** sur le territoire de l'agglomération de Saint-Brieuc.

Plus de **20M€** sont consacrés au Pacte dans le budget primitif, ils sont répartis de la manière suivante :

- 17,138 M€ au titre de la **Dotations d'Attribution de Compensation (DAC)**, hors DAC négatives,
- 2,13 M€ au titre du **Fonds Communautaire de Fonctionnement (FCF)**,

- 0,8 M€ au titre du **Fonds Communautaire d'Investissement (FCI)**

M. Administration générale

Un budget de **7,3M€** est consacré à l'administration générale.

Il comprend, outre les charges de personnel : les locations immobilières, charges d'assurance, les indemnités des élus, les cotisations et subventions non affectées aux autres politiques. En investissement, sont prévus les moyens informatiques, les acquisitions de matériel, mobilier et véhicules.

Le **schéma directeur du SIG**, adopté en octobre 2009, prévoit le développement du SIG intercommunal qui se traduit par la création d'un poste de géomaticien et par l'augmentation des frais de fonctionnement et d'investissement (**+95K€** par rapport au réalisé 2009 hors charges de personnel).

Afin de mener à bien les projets prévus dans le Plan Pluriannuel d'Investissement, un emploi contractuel d'**ingénieur superstructure** est créé pour une durée de 3 ans. Il assurera les fonctions de maîtrise d'ouvrage bâtiment sur les dossiers portés par Saint-Brieuc Agglomération et contribuera à des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les communes de l'Agglomération.

Le budget 2010 intègre aussi le projet d'**intranet/extranet/internet** pour un coût de 50K€, l'acquisition d'une **balayuse** (160K€) ou encore le changement de l'autocom du siège (42K€).

200K€ sont également prévus pour le **nouveau siège de l'agglomération** (provision pour AMO et études préliminaires).

Enfin, un accompagnement par un cabinet est envisagé pour la réalisation d'une **étude sur la mutualisation** (60K€).

N. Communication

Le budget communication s'établit à **710K€** dont 700K€ sur le budget principal et 10K€ sur les budgets annexes.

La nouvelle stratégie de communication se décline autour de **cinq objectifs : accueillir, informer, communiquer, promouvoir et faire participer** dans une volonté de cohérence et de convergence des outils et des actions de communication mis en œuvre.

L'accent sera mis notamment sur le développement durable et l'agenda 21, sur l'évolution du tri sélectif, sur toutes les thématiques qui vont faire l'objet de Rencontres de l'Agglo (économie ; habitat ; développement durable...) ainsi que sur la promotion économique et touristique à l'extérieur de l'Agglomération.

Les actions de communication prendront différentes formes : des annonces et insertions dans la presse (53K€), la participation aux salons et à la foire exposition (115K€), la diffusion de supports de communication, l'organisation des Rencontres de l'Agglo (50K€), le développement du site internet (40K€) et des inaugurations (Hermione et Maison de la baie : 10K€).

L'Année 2010 sera également une année de plein exercice pour le magazine de l'Agglo dans sa nouvelle version avec cinq numéros et trois hors série prévus (223K€).

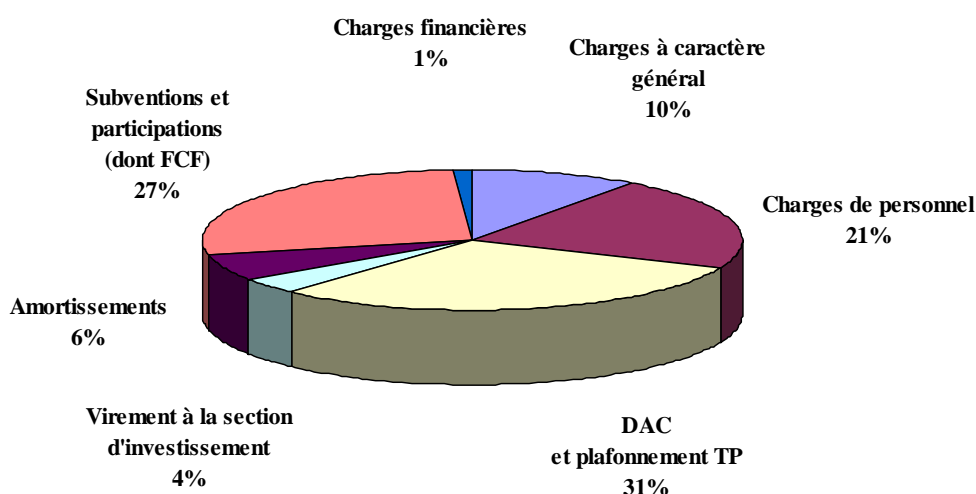
Afin de donner aux actions d'information et de communication écrite davantage de sens et de cohérence un poste a été affecté à la direction de la communication et transformé en responsable de la communication écrite.

Présentation par budget

I. Budget Principal

a) Fonctionnement :

Principales dépenses de fonctionnement

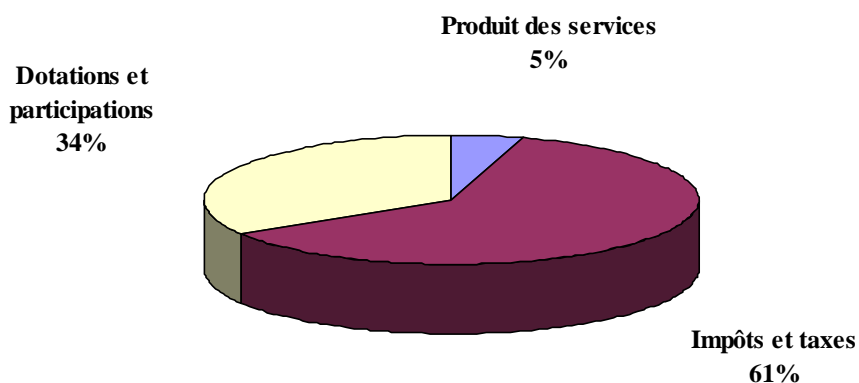


Chapitre	Libellé	CA 2008	CA 2009	BP 2009	BUDGET	BP 2010	Evolution
					TOTAL 2009 (BP+DM+VC)		
011	Charges à caractère général	4 145 986	4 783 155	5 041 350	5 311 332	5 409 450	13,09%
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 338 866	10 744 354	11 000 000	10 895 000	12 100 000	12,62%
014	Atténuation de produits	19 119 236	19 163 699	19 270 240	19 270 240	17 263 000	-9,92%
022	Dépenses imprévues	0	0	250 000	399 900	220 000	ns
023	Virement à la section d'investissement	0	0	3 618 160	2 699 378	2 469 250	ns
042	Opérations d'ordre transfert entre sect.	3 138 011	3 708 116	3 250 000	3 261 800	3 350 000	-9,66%
65	autres charges de gestion courante	12 249 131	12 634 922	12 720 850	12 726 350	15 577 600	23,29%
66	Charges financières	638 055	575 501	785 000	785 000	520 000	-9,64%
67	Charges exceptionnelles	808 213	751 349	329 400	925 600	180 700	-75,95%
68	Dotations aux amort. et provisions	0	0	0	0	260 000	ns
	Dépenses FONCTIONNEMENT	50 437 499	52 361 097	56 265 000	56 274 600	57 350 000	9,53%

- Le Budget Primitif 2010 qui traduit les actions prévues au Projet de Territoire, est en augmentation de 9,53% par rapport au CA 2009. Cette progression concerne en particulier les charges à caractère général, les charges de personnel et les subventions et participations. L'évolution des charges doit tout de même être corrigée du montant du virement à la section d'investissement qui n'existe qu'en prévision ce qui donne **une augmentation plutôt de l'ordre de 4,8%**.
- Les **charges à caractère général** progressent de 13% par rapport au réalisé 2009. Cette croissance s'explique notamment par les éléments suivants :

- la réaffectation sur le budget principal de dépenses de communication financées en 2009 sur le budget transport et le développement d'une nouvelle stratégie de communication : +265K€,
 - la mise en œuvre du Schéma Baie Grandeur Nature (entretien des sentiers +50K€),
 - la location de locaux administratifs (locaux rue Saint Gilles en année pleine et augmentation des autres loyers et charges) +75K€,
 - l'évolution du coût de la collecte des ordures ménagères (+275K€) qui s'explique par l'extension du tri sélectif en porte à porte et par l'opération d'acquisition/revente de composteurs au particuliers (25K€),
- Les **frais de personnel** sont prévus en hausse de 1,3M€ par rapport au CA 2009 : cette hausse est due à l'effet d'inertie de la masse salariale, à la revalorisation du régime indemnitaire et aux créations de postes envisagées en 2010. Ces créations concernent notamment les agents du service collecte des déchets embauchés pour l'extension du tri sélectif (10 agents + ambassadeurs du tri).
 - Les **atténuations de produits** qui correspondent aux dotations versées aux communes et au ticket modérateur sur la taxe professionnelle sont en baisse de 9,92%. Cette diminution est liée à la mise en œuvre du Pacte de Solidarité Territoriale, Financière et Fiscale qui se traduit par la suppression de la Dotation de Solidarité Communautaire (1 084K€) et du Fonds Communautaire de Surcompensation (898K€).
Le dégrèvement au titre du plafonnement de la TP à la valeur ajoutée est maintenu pour la dernière année sous cette forme à hauteur de 125K€. Il sera reconduit sous une autre forme à compter de 2011 suite à la réforme de la TP.
 - Les **autres charges de gestion courante** qui correspondent essentiellement au contingent incendie, à la contribution au SMICTOM et aux subventions et participations augmentent de 23,29%. Cette hausse est provoquée par le coût du traitement des déchets ménagers (+9%) et la création du Fonds Communautaire de Fonctionnement issu du Pacte de Solidarité Financière et Fiscale (2 130K€ en 2010).
 - Enfin, les **charges financières**, diminuent de près de 10% en raison de la chute des taux d'intérêts.

Principales recettes de fonctionnement



Chapitre	Libellé	CA 2008	CA 2009	BP 2009	BUDGET	BP 2010	Evolution BP10/CA09
					TOTAL 2009 (BP+DM+VC)		
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 180 050	0	0	0	0	ns
013	Atténuation de charges	262 207	230 387	170 000	170 000	217 000	-5,81%
042	Opérations d'ordre	220 375	280 427	280 000	280 500	367 750	31,14%
70	Produits des services, du domaine et...	3 222 912	2 881 170	2 741 000	2 859 500	2 730 710	-5,22%
73	Impôts et taxes	31 042 119	33 895 067	33 068 500	33 068 500	34 703 500	2,39%
74	Dotations et participations	18 299 254	18 407 479	18 828 900	19 193 000	19 162 150	4,10%
75	Autres produits de gestion courante	118 145	127 558	97 500	131 500	143 390	12,41%
76	Produits financiers	0	33 343	0	0	0	-100,00%
77	Produits exceptionnels	566 627	1 025 898	1 079 100	571 600	25 500	-97,51%
	Recettes FONCTIONNEMENT	55 911 688	56 881 329	56 265 000	56 274 600	57 350 000	0,82%

- Les **recettes de fonctionnement** progressent de 0,82% par rapport au CA 2009.
- Les **atténuations de charges** correspondent à des remboursements de frais de personnel par l'assurance statutaire, elles sont ajustées en cours d'année en fonction des arrêts maladie.
- Les **produits des services** diminuent de 5% par rapport au réalisé 2009 du fait des incertitudes sur les recettes issues du tri sélectif (variation des cours mondiaux des matières premières).
- Les **impôts et taxes** sont prévus en hausse de 2,39% par rapport au CA 2009. Cette progression tient compte de l'évolution des bases de taxe professionnelle estimée à 4,5% en 2010. L'évolution des bases de TP a été particulièrement dynamique ces dernières années, l'Agglomération en bénéficiera pour la dernière fois en 2010. La progression du produit de TP est toutefois minorée par le plafonnement du taux de TP à 17,88% (taux 2008 +1%) résultant de la réforme de la TP. Le maintien du taux 2009 soit 18,02% aurait apporté 230K€ de produits supplémentaires. Le produit de TEOM progresse de 10% en raison de l'extension du tri sélectif en porte à porte qui se traduit par une hausse des taux en fonction de la date de mise en œuvre du nouveau service.
- Les **dotations et participations** sont en hausse de 4,1%. La DGF est estimée en hausse de 1,4% du fait de la progression du Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) et du choix du comité des finances locales de privilégier l'évolution de la valeur de point des EPCI (+1,2%). La dotation de compensation de la TP est par contre estimée en baisse de 150K€ et disparaîtra dans les prochaines années de manière accélérée en raison de l'intégration du FCTVA dans l'enveloppe du contrat de solidarité Etat-collectivités.

Recette	Sommes notifiées en 2009	Evolution prévisionnelle	BP 2010
TPU - compensation relais en 2010	26 054 938	3,6%	27 000 000
TH	477 637	2,0%	487 333
TFB	442 668	4,0%	460 463
TFNB	19 422	0,0%	19 422
TEOM	5 960 331	10,73%	6 600 000
DGF : dotation d'intercommunalité	4 658 026	3,05%	4 800 000
DGF : dotation de compensation	11 999 483	0,84%	12 100 000
DCTP	550 277	-27,31%	400 000
Compensations taxes foncières	6 800	-4,7%	6 800
	50 169 582	3,4%	51 874 018

- Les **recettes exceptionnelles** sont très limitées en 2010, en 2009 elles comprenaient les indemnités issues du contentieux Aquabaie (530K€) et la cession du bâtiment Ferdinand de Lesseps (446K€).

b) Investissement :

Chapitre Libellé	CA 2008	CA 2009	BP 2009	BUDGET	BP 2010	Evolution
				TOTAL 2009 (BP+DM+VC)		BP10/CA09
020Dépenses imprévues	0	0	100 000	494 290	100 000	ns
040Opération d'ordre transfert entre sect	220 375	280 427	280 000	280 500	367 750	31,14%
041Opérations patrimoniales	3 390 122	1 146 728	1 151 000	2 310 228	800 000	-30,24%
13 subventions d'investissement	1 366	0	0	0	0	ns
16 Emprunts et dettes assimilés	4 369 380	4 223 459	4 256 700	4 256 700	3 744 900	-11,33%
20 Immobilisations incorporelles	168 937	179 615	575 270	329 412	956 050	432,28%
204Subventions d'équipement versées	817 206	2 686 599	3 368 900	3 474 549	8 154 850	203,54%
21 Immobilisations corporelles	879 118	3 385 024	4 284 250	6 045 876	5 015 250	48,16%
23 Immobilisations en cours	5 230 652	6 370 186	13 091 180	10 680 325	14 746 200	131,49%
45 Comptabilité distincte rattachée	230 584	579 247	0	896 542	920 000	58,83%
Dépenses INVESTISSEMENT	15 307 738	18 851 285	27 107 300	28 768 422	34 805 000	84,63%

- Les investissements sont en progression continue depuis l'adoption du PPI. Au total, le montant des immobilisations et subventions versées sur le budget principal en 2008 s'est élevé à un peu moins de 8 M€, il a atteint 13,2M€ en 2009 et le budget 2010 prévoit 29,8 M€ d'opérations réelles déjà bien engagées.
- L'exercice 2010 se traduira par l'ouverture des crédits correspondant aux opérations inscrites au PPI : le Centre de congrès Equinoxe (5 186K€), le Quartier Brézillet (1 635K€), la piscine Gernugan (5 498K€), la Maison de la Baie (1 062K€), le nouveau siège (200K€), le pôle nautique du Légué (959K€), le portage foncier (1 100K€), la requalification des parcs d'activités (1 373K€), le Schéma Baie Grandeur Nature (400K€), la collecte des déchets (1 239K€), et dont la plupart ont été détaillées précédemment.
- A ces programmes d'investissement s'ajoutent des subventions d'équipement concernant l'habitat (2 188K€), le développement économique (494K€), la maîtrise de l'énergie (152K€) la rocade de déplacement (3 400 K€), le Fonds Communautaire d'Investissement (800K€) et l'insertion par l'économie (100K€).

Chapitre	Libellé	CA 2008	CA 2009	BP 2009	BUDGET	BP 2010	Evolution
					TOTAL 2009 (BP+DM+VC)		BP10/CA09
001	Résultat d'investissement reporté	4 255 417	3 574 389	0	3 574 400	0	-100,00%
021	Virement de la section fonctionnement	0	0	3 618 160	2 699 378	2 469 250	ns
024	Immobilisations affectées, concédées, affectées	0	0	926 000	426 000	0	ns
040	Opération d'ordre transfert entre sect.	3 138 011	3 708 116	3 250 000	3 261 800	3 350 000	-9,66%
041	Opérations patrimoniales	3 390 122	1 146 728	1 151 000	2 310 228	800 000	-30,24%
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 537 114	7 236 280	1 500 000	7 599 629	2 000 000	-72,36%
13	Subventions d'investissement	1 754 694	2 107 293	3 621 217	3 948 948	5 498 400	160,92%
16	Emprunts et dettes assimilés	3 060 890	2 625 276	11 889 923	2 625 687	18 917 350	620,59%
20	Immobilisations incorporelles	0	58 365	0	58 400	0	-100,00%
23	Immobilisations en cours	0	102 496	0	0	50 000	-51,22%
27	Autres immobilisations financières	443 702	948 971	1 151 000	1 502 052	800 000	-15,70%
45	Comptabilité distincte rattachée	190 837	572 736	0	761 900	920 000	60,63%
	Recettes INVESTISSEMENT	19 770 787	22 080 650	27 107 300	28 768 422	34 805 000	57,63%

- Les **recettes d'investissement** doivent permettre le remboursement du capital de la dette, le financement des immobilisations et des subventions d'équipement. Globalement les recettes d'investissement proviennent de ressources définitives (prélèvement sur la section de fonctionnement, FCTVA, subventions, ...) et des emprunts. Il est prévu un prélèvement sur la section de fonctionnement en 2010 à hauteur de 2,46M€.
- L'**emprunt** correspond à un financement différé qu'il conviendra de rembourser ultérieurement, donc à intégrer dans le temps. Une fois estimées les dépenses et les recettes d'investissement de 2010, il apparaît un **besoin de financement** de l'ordre de **16,7 M€** qu'il sera proposé d'inscrire en emprunt, au titre de variable d'ajustement, en attendant la **reprise des résultats de 2009 évalués à 5M€**.

2. Le Budget annexe des Transports

a) Fonctionnement :

Compte	Libellé	CA 2008	CA 2009	BP 2009	BUDGET	BP 2010	Evolution
					TOTAL 2009 (BP+DM+VC)		BP10/CA09
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 941 195,13	10 323 865,75	9 413 700,00	10 509 750,00	11 251 910,00	8,99
012	CHARGES DE PERSONNEL	158 000,00	290 000,00	290 000,00	290 000,00	388 000,00	33,79
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	54 250,00	678 600,00	50 000,00	ns
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	131 000,00	604 350,00	804 966,00	ns
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSF. ENT SECT.	1 100 378,39	1 155 190,34	1 154 750,00	1 155 250,00	1 197 324,00	3,65
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	45 992,00	6 245,31	101 300,00	49 700,00	224 200,00	3 489,89
66	AUTRES CHARGES FINANCIERES	19 442,36	16 597,71	20 000,00	20 000,00	17 000,00	2,42
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	368 450,61	33 280,10	37 000,00	37 000,00	37 000,00	11,18
	TOTAL Dépenses FONCTIONNEMENT	9 633 458,49	11 825 179,21	11 202 000,00	13 344 650,00	13 970 400,00	18,14
002	RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	800 000,00	1 184 200,00	0,00	1 184 200,00	0,00	-100,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSF. ENT SECT.	24 625,55	24 625,55	25 000,00	25 000,00	248 900,00	910,74
70	PRODUITS DE GESTION COURANTE	17 618,24	486 269,24	22 000,00	486 000,00	529 500,00	8,89
73	VERSEMENT TRANSPORT	9 255 215,62	9 449 623,32	9 400 000,00	9 400 000,00	11 700 000,00	23,81
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	909 477,00	913 544,59	925 000,00	911 450,00	922 000,00	0,93
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	149 150,54	1 445 951,53	830 000,00	1 338 000,00	570 000,00	-60,58
	TOTAL Recettes FONCTIONNEMENT	11 156 086,95	13 504 214,23	11 202 000,00	13 344 650,00	13 970 400,00	3,45

- Les dépenses de fonctionnement progresseraient de 18,14% en 2010.
- La contribution au délégataire passe de 8,3M€ (avec TVA à 5,5%) en 2009 à 9,4M€ (sans TVA) en 2010. La contribution n'est plus soumise à TVA à compter de 2010. L'écart n'est donc pas d'1,1M€ mais de plus d'1,5M€ en tenant compte des régimes différents de TVA. Cette croissance s'explique principalement par la réorganisation du réseau. Les autres hausses en

section de fonctionnement sont liées au plan de déplacement urbain (+188 K€) et au projet de transport en commun en site propre (+300K€) qui font progresser assez fortement les charges à caractère général.

- Les charges de personnel sont en augmentation par rapport à 2009 car elles intègrent des postes qui n'ont pas pu être pourvus en 2010 ou qui l'ont été en cours d'année notamment le personnel pour la conduite des travaux de TEO.
- En recettes, le **versement transport** est estimé en hausse de 24% par rapport au réalisé 2009. Cette hausse est due à l'augmentation du taux qui est passé 1,05% à 1,45% par décision du Conseil d'Agglomération du 17 décembre 2009 et qu'il est proposé de ramener à 1,25% pour une durée d'un an afin de tenir compte de la possibilité d'étaler la réalisation des travaux de TEO. Cette décision se traduit par une perte de VT de l'ordre d'1,7M€ en 2010.
- Une recette exceptionnelle est attendue à hauteur de 550 000€, il s'agit d'une récupération de TVA sur la période 2007-2009 sur la contribution au délégataire qui était facturée avec une TVA à 5,5% alors que la réglementation fiscale n'impose plus sont assujettissement.

b) Investissement :

Compte Libellé	CA 2008	CA 2009	BP 2009	BUDGET	BP 2010	Evolution BP10/CA09
				TOTAL 2009 (BP+DM+VC)		
001DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	21 488,17	0,00	0,00	0,00	0,00	ns
020DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	20 000,00	282 213,00	20 000,00	ns
040 OPERATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECT	24 625,55	24 625,55	25 000,00	25 000,00	248 840,00	910,50
041Opérations patrimoniales	490 604,81	359 203,10	606 000,00	639 300,00	750 000,00	108,80
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	98 327,26	73 435,40	75 000,00	75 000,00	76 000,00	3,49
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 045,39	231 528,03	209 000,00	344 724,00	571 000,00	146,62
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 053 858,29	3 005 557,34	3 077 500,00	3 726 763,00	2 395 000,00	-20,31
23 Immobilisations en cours	403 845,65	131 775,42	1 433 000,00	409 800,00	1 952 000,00	1381,31
TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT	2 096 795,12	3 826 124,84	5 445 500,00	5 502 800,00	6 012 840,00	57,15

001DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	731 881,81	2 123 509,42	0,00	2 123 500,00	0,00	-100,00
021VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	131 000,00	604 350,00	804 966,00	ns
040 OPERATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECT	1 100 378,39	1 155 190,34	1 154 750,00	1 155 250,00	1 197 324,00	3,65
041OPERATIONS PATRIMONIALES	490 604,81	359 203,10	606 000,00	639 300,00	750 000,00	108,80
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	1 406 834,72	338 428,46	0,00	338 400,00	0,00	-100,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	2 700,00	30 770,00	ns
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	0,00	2 947 750,00	0,00	2 479 780,00	ns
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	490 604,81	354 491,70	606 000,00	639 300,00	750 000,00	111,57
TOTAL Recettes INVESTISSEMENT	4 220 304,54	4 330 823,02	5 445 500,00	5 502 800,00	6 012 840,00	38,84

- Le **budget d'investissement** est en forte hausse ; les dépenses réelles passent de 3,4M€ en 2009 à près de 5M€ en 2010.
- Le budget 2010 prévoit pour le service **transport** : le renouvellement de bus pour 1 605 K€ et des installations diverses (abri bus, poteaux d'arrêts et autres) pour 473K€.
- Au titre du **PDU** sont prévus des études (200K€), acquisitions de terrains (47K€) et travaux (1 025K€ : mise en accessibilité du réseau, couloirs bus, priorités bus, stationnement vélo). Le montant total des investissements atteint **1 407K€**.
- Pour le transport en commun en site propre (**TCSP**) sont inscrits des études (210K€) des acquisitions foncières (295K€) et des frais d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre pour le projet TEO (927K€) soit au total **1,4M€**.
- Une prévision d'**emprunt de 2 479 K€** est nécessaire pour obtenir l'équilibre du budget en attendant la **reprise des résultats de 2009 évalués à près de 2M€**.

3. Le Budget annexe Cap Entreprises

a) Fonctionnement :

Compte Libellé	CA 2008	CA 2009	BP 2009	BUDGET TOTAL	BP 2010	Evolution
				2009		BP10/CA09
				(BP+DM+VC)		
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	568 340,74	0,00	568 400,00	0,00	-100,00
011 Charges à caractère général	161 899,43	75 191,24	110 450,00	89 550,00	84 500,00	12,38
012 Charges de personnel et frais assimilés	64 325,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00
022 Dépenses imprévues	0,00	0,00	1 550,00	1 550,00	2 000,00	ns
042 Opérations d'ordre transfert entre sect	828 356,19	149 617,12	175 000,00	150 000,00	148 000,00	-1,08
65 autres charges de gestion courante	75,33	0,00	0,00	0,00	0,00	ns
66 Charges financières	139 817,88	-86 585,60	0,00	0,00	0,00	-100,00
67 Charges exceptionnelles	1 370 825,93	96 066,27	1 000,00	99 200,00	5 000,00	-94,80
Dépenses FONCTIONNEMENT	2 565 299,76	832 629,77	318 000,00	938 700,00	269 500,00	-67,63
002 Résultat de fonctionnement reporté	85 403,59	0,00	0,00	0,00	0,00	ns
042 Opérations d'ordre transfert entre sect	150 133,39	95 390,44	95 400,00	95 400,00	124 000,00	29,99
75 Autres produits de gestion courante	9 632,04	5 063,00	23 000,00	23 000,00	46 000,00	808,55
77 Produits exceptionnels	1 751 790,00	726 337,24	199 600,00	820 300,00	99 500,00	-86,30
Recettes FONCTIONNEMENT	1 996 959,02	826 790,68	318 000,00	938 700,00	269 500,00	-67,40

- Le budget annexe Cap Entreprises est consacré à la gestion des équipements Cap entreprises 1 et 2. L'activité d'aménagement de zones a été transférée sur le budget principal et le budget Zones d'activités économiques en 2009.
- Le budget est en forte diminution par rapport au réalisé 2009, cette baisse s'explique par le déficit reporté en 2009 lié à l'activité d'aménagement de zones qui disparaît en 2010.
- Les principales dépenses 2010 correspondent aux charges d'entretien des bâtiments (charge du propriétaire), aux charges de personnel et à l'amortissement des équipements.
- Les recettes enregistrent en 2010 une redevance du délégataire de 46K€ (5K€ en 2009).
- L'équilibre du budget est obtenu par l'inscription d'une subvention du budget principal qui passe de 720K€ en 2009 à 99,5K€ au BP 2010.

b) Investissement :

Compte Libellé	CA 2008	CA 2009	BP 2009	BUDGET	BP 2010	Evolution
				TOTAL 2009		BP10/CA09
				(BP+DM+VC)		
001 Résultat d'investissement reporté	2 499 519,66	971 116,55	0,00	971 200,00	0,00	-100,00
020 Dépenses imprévues	0,00	0,00	4 550,00	4 550,00	4 500,00	ns
040 Opération d'ordre transfert entre sect	150 133,39	95 390,44	95 400,00	95 400,00	124 000,00	29,99
041 Opérations patrimoniales	565 393,59	7 861,21	6 700,00	7 812,00	7 800,00	-0,78
16 Emprunts et dettes assimilés	192 836,90	0,00	0,00	0,00	0,00	ns
20 Immobilisations incorporelles	118,76	0,00	37 000,00	118 299,00	0,00	ns
21 Immobilisations corporelles	95 427,93	6 915,21	20 250,00	61 566,00	79 700,00	1052,53
23 Immobilisations en cours	307 342,06	60 146,59	24 500,00	69 974,00	0,00	-100,00
TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT	3 810 772,29	1 141 430,00	188 400,00	1 328 801,00	216 000,00	-81,08
040 Opération d'ordre transfert entre sect	828 356,19	149 617,12	175 000,00	150 000,00	148 000,00	-1,08
041 Opérations patrimoniales	565 393,59	7 861,21	6 700,00	7 813,00	7 800,00	-0,78
10 Dotations, fonds divers et réserves	22 056,00	0,00	0,00	0,00	0,00	ns
13 subventions d'investissement	859 317,37	1 163 175,28	0,00	1 163 176,00	52 400,00	-95,50
27 Autres immobilisations financières	564 532,59	7 761,91	6 700,00	7 812,00	7 800,00	0,49
TOTAL Recettes INVESTISSEMENT	2 839 655,74	1 328 415,52	188 400,00	1 328 801,00	216 000,00	-83,74

- En investissement, le budget 2010 comprend 80K€ d'acquisitions et travaux pour les bâtiments Cap Entreprises 1 et 2.
- L'équilibre de la section d'investissement nécessite le versement d'une subvention du budget principal de 52K€.

4. Le budget annexe des zones d'activités économiques

a) Fonctionnement

Compte Libellé	CA 2008	CA 2009	BP 2009	BUDGET	BP 2010	Evolution
				TOTAL 2009 (BP+DM+VC)		
011 Charges à caractère général	761 313,94	813 557,32	3 397 940,00	2 136 540,00	3 713 600,00	356,46
042 Opérations d'ordre transfert entre sect	668 707,29	1 017 253,30	1 017 260,00	1 017 260,00	1 629 000,00	60,14
67 Charges exceptionnelles	127,67	208,25	300,00	300,00	400,00	92,08
TOTAL Dépenses FONCTIONNEMENT	1 430 148,90	1 831 018,87	4 415 500,00	3 154 100,00	5 343 000,00	191,80
042 Opérations d'ordre transfert entre sect	1 017 253,30	1 628 448,51	3 271 180,00	2 503 180,00	3 000 000,00	84,22
70 Produits des services, du domaine et...	317 895,60	176 625,00	888 320,00	394 920,00	2 160 000,00	1122,93
74 Dotations et participations	95 000,00	25 432,20	256 000,00	256 000,00	183 000,00	619,56
75 Autres produits de gestion courante	0,00	513,16	0,00	0,00	0,00	-100,00
TOTAL Recettes FONCTIONNEMENT	1 430 148,90	1 831 018,87	4 415 500,00	3 154 100,00	5 343 000,00	191,80

- La poursuite de la réalisation des zones de Kéribet (Pordic), des Hautières (Trémuson), du Vau Ballier (Plédran), du Mitan (Tréguex) et de l'extension Nord des châtelets (Ploufragan) devrait occasionner un montant de dépenses de l'ordre de 3 700 K€ partiellement compensées par des recettes issues de cessions de terrains et de subventions attendues à hauteur de 2 343 K€. Les ventes de terrains concernent les zones : Kéribet (1M€), Les Hautières II (495K€), le Vau Ballier (390K€) et la zone des Châtelets secteur Boisillon/Croix Denis (225K€).

b) Investissement

Compte Libellé	CA 2008	CA 2009	BP 2009	BUDGET	BP 2010	Evolution
				TOTAL 2009 (BP+DM+VC)		
001 Résultat d'investissement reporté	437 847,97	786 393,98	0,00	786 400,00	0,00	-100,00
040 Opération d'ordre transfert entre sect	1 017 253,30	1 628 448,51	3 271 180,00	2 503 180,00	3 000 000,00	84,22
TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT	1 455 101,27	2 414 842,49	3 271 180,00	3 289 580,00	3 000 000,00	24,23
040 Opération d'ordre transfert entre sect	668 707,29	1 017 253,30	1 017 260,00	1 017 260,00	1 629 000,00	60,14
16 Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	2 253 920,00	2 272 320,00	1 371 000,00	ns
TOTAL Recettes INVESTISSEMENT	668 707,29	1 017 253,30	3 271 180,00	3 289 580,00	3 000 000,00	194,91

- Le Budget des zones d'activité étant un budget de stock, la section de fonctionnement est équilibrée par des écritures d'ordre. Ces écritures se retrouvent en section d'investissement, où la différence devra être financée par recours à l'emprunt estimé à 1 371 K€.

5. Le budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

a) Fonctionnement

Compte Libellé	CA 2008	CA 2009	BP 2009	BUDGET	BP 2010	Evolution
				TOTAL 2009 (BP+DM+VC)		
002RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	184 773,16	181 475,82	0,00	181 500,00	0,00	-100,00
011CHARGES A CARACTERE GENERAL	23 151,88	18 834,14	84 500,00	26 000,00	15 100,00	-19,83
012CHARGES DE PERSONNEL	105 000,00	92 400,00	105 000,00	105 000,00	53 000,00	-42,64
022DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	ns
042Opérations d'ordre transfert entre sect	7 158,04	6 903,38	7 000,00	7 000,00	7 000,00	1,40
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00	0,00	104 000,00	ns
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 848,40	406,67	3 500,00	3 500,00	400,00	-1,64
TOTAL Dépenses FONCTIONNEMENT	321 931,48	300 020,01	202 000,00	325 000,00	179 500,00	-40,17
70 PRODUITS DE GESTION COURANTE	140 451,70	138 986,08	154 000,00	249 000,00	51 700,00	-62,80
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTIC.	0,00	59 908,20	48 000,00	76 000,00	127 800,00	113,33
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	3,96	0,00	0,00	0,00	0,00	ns
TOTAL Recettes FONCTIONNEMENT	140 455,66	198 894,28	202 000,00	325 000,00	179 500,00	-9,75

- Le budget du SPANC est en diminution de 40%. En effet, les moyens alloués à ce budget en termes de frais de personnel et de frais de siège sont redimensionnés afin de tenir compte de l'allongement de la périodicité des contrôles des assainissements individuels (de 4 à 8 ans).
- Par ailleurs, le SPANC intègre en 2010 le **PIG ANC** qui a pour but de reverser aux particuliers des aides pour la **réhabilitation des assainissements non collectifs** (104K€). L'Agglomération centralise les aides du Conseil Général, de l'Agence de l'eau et du Conseil Régional et les complète sur ces fonds propres.

b) Investissement

Compte Libellé	CA 2008	CA 2009	BP 2009	BUDGET	BP 2010	Evolution
				TOTAL 2009 (BP+DM+VC)		
001DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	18 210,67	11 052,63	0,00	11 100,00	0,00	-100,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00	ns
TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT	18 210,67	11 052,63	7 000,00	18 100,00	7 000,00	-36,67
040Opérations d'ordre transfert entre secti	7 158,04	6 903,38	7 000,00	7 000,00	7 000,00	1,40
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	11 100,00	0,00	ns
TOTAL Recettes INVESTISSEMENT	7 158,04	6 903,38	7 000,00	18 100,00	7 000,00	1,40

- 7 000€ sont prévus au budget en investissement pour l'acquisition de matériels divers, l'équilibre étant réalisé grâce aux dotations aux amortissements.

6. Le budget annexe de l'hippodrome

a) Fonctionnement

Compte Libellé	CA 2008	CA 2009	BP 2009	BUDGET	BP 2010	Evolution
				TOTAL 2009 (BP+DM+VC)		
011Charges à caractère général	33 548,42	44 064,29	50 300,00	57 800,00	76 150,00	72,82
012Charges de personnel et frais assimilés	25 290,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00	26 500,00	1,92
022Dépenses imprévues	0,00	0,00	7 500,00	9 500,00	10 000,00	ns
023Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	9 400,00	ns
042Opérations d'ordre transfert entre sect	40 304,45	66 996,86	67 000,00	67 000,00	69 050,00	3,06
66 Charges financières	26 737,76	25 195,80	25 500,00	25 500,00	23 900,00	-5,14
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	700,00	700,00	0,00	ns
TOTAL Dépenses FONCTIONNEMENT	125 880,63	162 256,95	191 000,00	200 500,00	215 000,00	32,51
002Résultat de fonctionnement reporté	0,00	6 324,07	0,00	6 300,00	0,00	-100,00
042Opérations d'ordre transfert entre sect	0,00	4 020,00	21 000,00	21 000,00	49 000,00	1118,91
75 Autres produits de gestion courante	172 204,28	170 973,57	170 000,00	170 000,00	166 000,00	-2,91
77 Produits exceptionnels	0,42	0,00	0,00	0,00	0,00	ns
TOTAL Recettes FONCTIONNEMENT	172 204,70	181 317,64	191 000,00	197 300,00	215 000,00	18,58

- Le budget annexe de l'hippodrome sera équilibré en fonctionnement à hauteur de 215 K€, avec comme principale recette la contribution de la société des courses (équivalant aux deux tiers de son résultat).

b) Investissement

Compte Libellé	CA 2008	CA 2009	BP 2009	BUDGET	BP 2010	Evolution
				TOTAL 2009 (BP+DM+VC)		
001Résultat d'investissement reporté	31 225,96	0,00	0,00	0,00	0,00	ns
020Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	1 370,00	1 500,00	ns
040Opération d'ordre transfert entre sect	0,00	4 020,00	21 000,00	21 000,00	49 000,00	1118,91
041Opérations patrimoniales	1 743,30	0,00	0,00	0,00	0,00	ns
16 Emprunts et dettes assimilés	35 478,63	37 010,68	38 000,00	38 000,00	39 000,00	5,37
20 Immobilisations incorporelles	1 286,16	0,00	3 000,00	3 000,00	5 500,00	ns
21 Immobilisations corporelles	0,00	3 288,56	4 000,00	5 800,00	28 500,00	766,64
23 Immobilisations en cours	30 465,04	5 414,64	55 000,00	79 480,00	609 500,00	11156,52
TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT	100 199,09	49 733,88	121 000,00	148 650,00	733 000,00	1373,84
001Résultat d'investissement reporté	0,00	30 841,49	0,00	30 850,00	0,00	-100,00
021Virement de la section de fonct.	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	9 400,00	ns
040Opération d'ordre transfert entre sect	40 304,45	66 996,86	67 000,00	67 000,00	69 050,00	3,06
041Opérations patrimoniales	1 743,30	0,00	0,00	0,00	0,00	ns
10 Dotations, fonds divers et réserves	28 692,83	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	-100,00
13 subventions d'investissement	60 300,00	0,00	40 000,00	0,00	654 550,00	ns
20 Immobilisations incorporelles	0,00	1 286,16	0,00	0,00	0,00	-100,00
TOTAL Recettes INVESTISSEMENT	131 040,58	139 124,51	121 000,00	151 850,00	733 000,00	426,87

- En investissement, sont inscrits des crédits pour l'entretien des bâtiments et 602K€ pour le projet de restaurant panoramique.
- L'équilibre du budget nécessite le versement d'une subvention du budget principal à hauteur de 655K€.

Le Président de Saint Brieuc Agglomération

Michel LESAGE